



Date d'émission 13-Feb-2014

Date de révision le 22-Jan-2015

Version 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identificateur du produit

Nom du produit Batterie au plomb à régulation par soupape

D'autres moyens d'identification

Code produit 853023
Onu/ID n° UN2800
Synonymes Non disponible.

L'utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Power sport batteries/piles industrielles
Utilise conseillé contre Tout autre non répertoriés ci-dessus.

Les détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse fournisseur

Yuasa Battery, Inc.
2901 Montrose Avenue
Laureldale, PA 19605
United States
www.yuasabatteries.com

Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone de la société (610) 929-5781
Numéro de téléphone d'urgence 24 heures CHEMTREC
(800) 424-9300 intérieur
International 1(703) 527-3887

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement

Les dangers pour la santé

Non classé

Dangers physiques

Non classé

L'état de réglementation de l'OSHA

Matériau est un article. Pas d'effets sur la santé sont attendus liés à une utilisation normale de ce produit vendu. Exposition dangereuse peut survenir uniquement lorsque le produit est chauffé, oxydé ou autrement transformés ou endommagés pour créer la poussière de plomb, vapeur ou la fumée. Suivre les instructions du fabricant pour l'installation, de service et d'utilisation.

Éléments de l'étiquette**Vue d'ensemble des urgences**

L'apparence n'est pas disponible.	État physique Solide	Odeur Inodore
--	-----------------------------	----------------------

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Synonymes Non disponible.

Nom chimique	No CAS	Poids- %
L'Arsenic	7440-38-2	0,003
Poudre de plomb	7439-92-1	63-78
Acide sulfurique	7664-93-9	10-30
L'étain	7440-31-5	0,006

4. Mesures de premiers soins**Mesures de premiers soins****Contact avec les yeux**

Les premiers soins ne devrait pas être nécessaire si le matériel est utilisé dans des conditions normales et, comme l'a recommandé. Si le contact avec matériel se déroule rincer les yeux avec de l'eau. Si des signes/symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau

Les premiers soins ne devrait pas être nécessaire si le matériel est utilisé dans des conditions normales et, comme l'a recommandé. Laver la peau avec du savon et de l'eau. Si des signes/symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.

Si l'exposition à l'électrolyte (acide sulfurique), rincer avec de grandes quantités d'eau pendant 15 minutes. Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Si l'exposition au plomb composante survient, laver la peau contaminée avec beaucoup de savon et d'eau.

Inhalation

Les premiers soins ne devrait pas être nécessaire si le matériel est utilisé dans des conditions normales et, comme l'a recommandé. Si des signes/symptômes apparaissent, amener la personne à l'air frais.

L'ingestion

Les premiers soins ne devrait pas être nécessaire si le matériel est utilisé dans des conditions normales et, comme l'a recommandé.

Si l'électrolyte (acide sulfurique) portion de batterie est d'ingestion, NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si le plomb partie de batterie est ingéré de recevoir l'attention médicale immédiatement.

Auto-protection du secouriste

Ne pas utiliser le bouche-à-bouche méthode si victime d'ingestion ou d'inhalation de la substance; donner la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche équipé d'une soupape unidirectionnelle ou autre appareil médical respiratoire appropriée.

La plupart des symptômes importants et les effets aigus et tardives

Symptômes

Les symptômes de la toxicité du plomb comprennent les maux de tête, fatigue, douleurs abdominales, perte d'appétit, des douleurs musculaires et de la faiblesse, des troubles du sommeil et de l'irritabilité. L'absorption de plomb peut causer des nausées, perte de poids, de spasmes abdominaux, et des douleurs dans les bras, les jambes et les articulations. Effets de l'exposition au plomb chronique peuvent inclure du système nerveux central (CNS) dommage, une dysfonction rénale, l'anémie, la neuropathie particulièrement du nerfs moteurs avec le poignet du drop et les effets génésiques possibles.

L'exposition aiguë à l'acide sulfurique cause une irritation grave, des brûlures et des dommages tissulaires permanentes pour toutes les voies d'exposition. L'exposition chronique à l'acide sulfurique peut causer de l'érosion de l'émail dentaire, l'inflammation du nez, de la gorge et le système respiratoire.

Indication de toute une attention médicale immédiate et le traitement spécial requis

Remarque pour les médecins Administrer un traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction appropriés**

CO₂, produit chimique sec ou de la mousse.

Moyens d'extinction inappropriés Évitez d'utiliser l'eau.

Dangers spécifiques découlant de la substance chimique

Produits de combustion dangereux Conduire partie de batterie produira probablement des métaux toxiques de fumées, de vapeurs ou de poussière.

Explosion des données

Sensibilité au choc mécanique Non disponible.

Sensibilité aux décharges électro-statiques Aucune connue.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Si les batteries sont en charge, coupez l'alimentation électrique. Ne laissez pas les matériaux métalliques en contact simultanément avec les bornes négative et positive de piles et de batteries.

Portez une pression positive un appareil respiratoire autonome (ARA). Vêtements de protection des pompiers structurelle ne fera que fournir une protection limitée.

6. Mesures à prendre EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Précautions personnelles, les équipements de protection et les procédures d'urgence**

Précautions personnelles Pas de précautions particulières devrait être nécessaire si le matériel est utilisé dans des conditions normales et, comme l'a recommandé. Éviter tout contact du plomb avec la peau.

Autres informations Les non-membres du personnel d'urgence devraient utiliser des gants de chimique.

Pour les intervenants en cas d'urgence Usure chimiques gants, lunettes, bottes et vêtements résistant à l'acide, respirateur si une ventilation insuffisante.

Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Le ruissellement provenant de contrôle de tir et de l'eau de dilution peut être toxique et corrosif et peut avoir des effets nocifs sur l'environnement. Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les méthodes de confinement En cas de rupture de la batterie; arrêter la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Absorber avec de la terre, du sable, ou un autre matériau non combustible. Neutraliser soigneusement le liquide déversé.

Méthodes de nettoyage Mettre au rebut conformément aux locaux, d'État, et les réglementations nationales.

7. Manipulation et stockage

Précautions de manipulation Conseils sur la sécurité de la manutention

Manipuler les batteries avec précaution. Ne pas renverser d'éviter des déversements (si remplis d'électrolyte). Éviter tout contact avec les composants internes. Porter des vêtements de protection lors du remplissage ou de la manipulation de batteries. Suivre les instructions du fabricant pour l'installation et la maintenance. Ne pas laisser un matériel conducteur de toucher les bornes de la batterie. Court-circuit peut se produire et causer une panne de batterie et d'incendie.
Laver soigneusement avec de l'eau et du savon après manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer. Stations de lavage oculaire et de douches de sécurité devraient être fournis avec un nombre illimité de l'approvisionnement en eau. Poignée en conformité avec les bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Conditions nécessaires pour garantir la sécurité du stockage, y compris les incompatibilités

Conditions de stockage Stocker dans un endroit frais/de basse température, endroit bien aéré, loin des sources de chaleur et d'inflammation. Les batteries doivent être stockés sous un toit de protection contre les intempéries. Placer un carton entre les couches de batteries empilés pour éviter les dommages et les courts-circuits. Entreposer les batteries sur une surface imperméable.

Classe de stockage :
Classe 8B : matières corrosives non inflammable.

Matières incompatibles

L'acide sulfurique : Contact avec combustibles et matières organiques peut provoquer un incendie et une explosion. Réagit violemment avec de forts agents réducteurs, les métaux, le trioxyde de soufre, de puissants oxydants et de l'eau. Contact de métaux peut produit vapeurs de dioxyde de soufre toxique et peut libérer l'hydrogène gazeux inflammable.

Composés de plomb : Éviter tout contact avec des bases fortes, acides, matières organiques combustibles, halogénures, halogenates, de nitrate de potassium, le permanganate, peroxydes, naissant de l'hydrogène, les agents réducteurs et de l'eau.

8. Contrôles d'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de commande Directives d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	Le NIOSH DIVS
L'Arsenic 7440-38-2	TWA: 0,01 mg/m3 comme	TWA : 10 µg/m3 comme	Divs : 5 mg/m3 comme Plafond : 0,002 mg/m3 comme 15 min
Poudre de plomb 7439-92-1	TWA: 0,05 mg/m3 Pb	TWA : 50 µg/m3 TWA : 50 µg/m3 Pb	Divs: 100 mg/m3 TWA : 0,050 mg/m3

Acide sulfurique 7664-93-9	TWA: 0,2 mg/m3 fraction thoracique	TWA : 1 mg/m3	Divs: 15 mg/m3 TWA : 1 mg/m3
L'étain 7440-31-5	TWA : 2 mg/m3 sn sauf hydrure de Tin	TWA : 2 mg/m3 sn sauf oxydes	Divs: 100 mg/m3 sn TWA : 2 mg/m3 sauf oxydes d'étain Sn

Contrôles d'ingénierie appropriées**Des contrôles d'ingénierie**

Les risques de danger pour la santé de la manipulation de ce matériau sont tributaires de facteurs tels que la forme physique et la quantité. Évaluations des risques propres au site doivent être effectués afin de déterminer les mesures appropriées de contrôle de l'exposition. Une bonne ventilation générale devrait être utilisée. Les taux de ventilation devraient être assortis de conditions. Le cas échéant, utiliser des enceintes fermées, la ventilation locale, ou d'autres systèmes de contrôle techniques pour maintenir les concentrations atmosphériques au-dessous des limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau aussi faible que raisonnablement réalisable.

Les mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle**Protection des yeux et du visage**

En laboratoire, médicales ou industrielles, des lunettes de sécurité avec protections latérales sont recommandés. L'utilisation des lunettes de sécurité ou un masque de protection peut être exigé selon le paramètre d'exposition industrielle. Contacter un professionnel de la santé et de la sécurité pour obtenir des informations spécifiques.

Protection de la peau et du corps

Portez des gants. Aucune protection de la peau est habituellement requise dans des conditions normales d'utilisation. Conformément aux pratiques d'hygiène industrielle, si contact avec batterie qui fuit est attendue des précautions devraient être prises pour éviter le contact avec la peau. En vertu de l'exposition sévère ou des conditions d'urgence, la résistance aux acides de l'usure des vêtements et des bottes.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Considérations générales d'hygiène

Observez toujours les bonnes mesures d'hygiène personnelle, comme se laver après manipulation du matériau et avant de manger, boire, et/ou de la consommation de tabac. Lavez régulièrement les vêtements de travail et équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Solid	L'odeur	Inodore
Apparence	Pas de données	Seuil olfactif	Pas de données
Couleur	Clair (électrolyte)		

Propriété**Valeurs****Remarques • Méthode**

PH	Pas de données	
Point de fusion/de congélation	Pas de données	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	95 °C - 95.555 °C	
Point d'éclair	Pas de données	
Taux d'évaporation	Pas de données	
L'inflammabilité (solide, gaz)	Pas de données	
Limite d'inflammabilité dans l'air		
Limite d'inflammabilité supérieure	Pas de données	
:		
Limite inférieure d'inflammabilité:	Pas de données	
Pression de vapeur	10 mmHg	
Densité de la vapeur	1	

Gravité spécifique	Pas de données
Solubilité dans l'eau	100 %
Solubilité dans d'autres solvants	Pas de données
Coefficient de partition	Pas de données
Température d'auto-inflammation	Pas de données
Température de décomposition	Pas de données
Viscosité cinématique	Pas de données
Viscosité dynamique	Pas de données
Propriétés explosives	Pas de données
Propriétés comburantes	Pas de données

Autres informations

Point de ramollissement	Pas de données
Poids moléculaire	Pas de données
Teneur en COV (%)	Pas de données
Densité	75.8523-84.2803 lbs/ft3
Densité en vrac	Pas de données

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas réactive.

Stabilité chimique

Stable à des températures et des pressions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun sous le traitement normal.

Polymérisation dangereuse Polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Surcharge prolongée, les sources d'inflammation.

Matières incompatibles

L'acide sulfurique : Contact avec combustibles et matières organiques peut provoquer un incendie et une explosion. Réagit violemment avec de forts agents réducteurs, les métaux, le trioxyde de soufre, de puissants oxydants et de l'eau. Contact de métaux peut produit vapeurs de dioxyde de soufre toxique et peut libérer l'hydrogène gazeux inflammable.

Composés de plomb : Éviter tout contact avec des bases fortes, acides, matières organiques combustibles, halogénures, halogenates, de nitrate de potassium, le permanganate, peroxydes, naissant de l'hydrogène, les agents réducteurs et de l'eau.

Produits de décomposition dangereux

Composés de plomb sont exposés à de hautes températures produira probablement des métaux toxiques de fumées, de vapeurs ou de poussière; contact avec de forts acide/base ou la présence de l'hydrogène naissant peut générer très toxique de l'arsine gazeux.

L'acide sulfurique : le trioxyde de soufre, le monoxyde de carbone, le brouillard d'acide sulfurique, le dioxyde de soufre, et l'hydrogène.

11. Informations toxicologiques

Renseignements sur routes probables de l'exposition**Informations produit**

Inhalation (aiguë) : Dans des conditions normales d'utilisation, pas d'effets sur la santé sont attendus. Le contenu d'une batterie ouverte peut provoquer des irritations des voies respiratoires. (chronique): l'exposition répétée et prolongée peut causer de l'irritation.

Contact avec les yeux	(aiguë) : Dans des conditions normales d'utilisation, pas d'effets sur la santé sont attendus. L'exposition à la poussière peut causer de l'irritation. (chronique): pas de données disponibles.
Contact avec la peau	(aiguë) : Dans des conditions normales d'utilisation, pas d'effets sur la santé sont attendus. (chronique): pas de données disponibles.
L'ingestion	(aiguë) : Dans des conditions normales d'utilisation, pas d'effets sur la santé sont attendus. L'ingestion de plomb peut causer des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements, de la diarrhée et de graves crampes. (chronique): pas de données disponibles.

Effets aigus

Nom chimique	La DL50 orale	DI50 cutanée	CI50 par inhalation
L'Arsenic 7440-38-2	= 15 mg/kg (RAT) = 763 mg/kg (RAT)	-	-
Acide sulfurique 7664-93-9	= 2140 mg/kg (RAT)	-	= 510 mg/m3 (RAT) 2 h
L'étain 7440-31-5	= 700 mg/kg (RAT)	-	-

Les données sur les effets toxicologiques**Symptômes**

Les symptômes de la toxicité du plomb comprennent les maux de tête, fatigue, douleurs abdominales, perte d'appétit, des douleurs musculaires et de la faiblesse, des troubles du sommeil et de l'irritabilité. L'absorption de plomb peut causer des nausées, perte de poids, de spasmes abdominaux, et des douleurs dans les bras, les jambes et les articulations. Effets de l'exposition au plomb chronique peuvent inclure du système nerveux central (CNS) dommage, une dysfonction rénale, l'anémie, la neuropathie particulièrement du nerfs moteurs avec le poignet du drop et les effets génésiques possibles.

L'exposition aiguë à l'acide sulfurique cause une irritation grave, des brûlures et des dommages tissulaires permanentes pour toutes les voies d'exposition. L'exposition chronique à l'acide sulfurique peut causer de l'érosion de l'émail dentaire, l'inflammation du nez, de la gorge et le système respiratoire.

Retardée et effets immédiats ainsi que des effets chroniques de court et long terme de l'exposition

Corrosion/irritation de la peau	Non disponible.
Lésion/irritation grave des yeux	Non disponible.
L'irritation	De graves brûlures.
La corrosivité	Non disponible.
Sensibilisation	Non disponible.
Mutagénicité des cellules germinales	Les éléments de preuve pour des effets génotoxiques de très soluble des composés inorganiques du plomb est contradictoire avec de nombreuses études signalent des effets à la fois positifs et négatifs. Les réponses semblent être induits par des mécanismes indirects, principalement à des concentrations très élevées, qui manque pertinence physiologique.

Cancérogénicité

L'Agence internationale de recherche sur le Cancer (CIRC) a classé "brouillard acide inorganique solide contenant de l'acide sulfurique" cancérogène de catégorie 1, une substance qui est cancérogène pour les humains. **Cette classification ne s'applique pas aux formes liquides d'acide sulfurique ou les solutions d'acide sulfurique contenues à l'intérieur d'une batterie.** Batteries soumis à tarification abusive à des courants trop élevés pendant de longues périodes sans bouchons de ventilation en place peut créer une atmosphère environnante de l'offensive brouillard acide inorganique solide contenant de l'acide sulfurique.

Il est prouvé que le plomb soluble composés peuvent avoir un effet cancérogène, en particulier sur les reins de rats. Toutefois, les mécanismes par lesquels on observe cet effet ne sont pas encore claires. Les études épidémiologiques des travailleurs exposés à des composés inorganiques du plomb ont trouvé une association limitée avec le cancer de l'estomac. Cela a mené à la classification par le CIRC que les composés inorganiques de plomb sont probablement cancérogènes pour les humains (groupe 2A).

Nom chimique	L'ACGIH	Circ	NTP	L'OSHA
L'Arsenic 7440-38-2	A1	Groupe 1	Connu	X
Acide sulfurique 7664-93-9	A2	Groupe 1	–	X
Poudre de plomb 7439-92-1	A3	Groupe 2A	Raisonnablement prévu	X

Toxicité pour la reproduction
STOT - exposition unique
STOT - exposition répétée
Toxicité chronique

Non disponible.
 Non classées.
 Non classées.

Le plomb est un toxique cumulatif. Une augmentation des quantités de plomb peut s'accumuler dans l'organisme et peut atteindre un point où les symptômes et les incapacités surviennent. L'exposition continue peut entraîner une baisse de la fécondité. Le plomb est un agent tératogène. Une surexposition de plomb par l'un ou l'autre parent avant la grossesse peut augmenter les chances de fausse couche ou de malformations congénitales.

Effets L'organe cible

Les composés inorganiques de plomb ont été documentés dans des études humaines observationnelle pour produire un effet toxique dans de multiples organes et systèmes et fonctions du corps y compris les haémotopoetic (sang) système, fonction rénale, la fonction de reproduction et le système nerveux central. L'exposition postnatale à des composés de plomb n'est associé à des impacts sur le développement neurocomportemental chez les enfants.

Danger d'aspiration

En raison de la forme physique du produit, il n'est pas un danger d'aspiration.

Valeurs numériques de toxicité - Informations produit

12. Informations écologiques

L'écotoxicité

Nom chimique	Les algues et plantes aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Les crustacés
Acide sulfurique 7664-93-9	–	500: 96 h Brachydanio rerio mg/L Cl50 statique	–	29 : 24 h Daphnia magna mg/L'EC50
Poudre de plomb 7439-92-1	–	0.44: 96 h Cyprinus carpio mg/L CL50 1,32 semi-statiques : 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L CL50 1,17 : 96 h, statique Oncorhynchus mykiss mg/L Cl50 flow-through	–	600: 48 h daphnie µg/L'EC50

Persistence et dégradabilité

Le plomb est persistant dans le sol et les sédiments.

Bioaccumulation

Non disponible.

La mobilité

Non disponible.

D'autres effets indésirables

Non disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

Les méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être en conformité avec les régionales, nationales et locales applicables.

Des emballages contaminés L'élimination doit être en conformité avec les régionales, nationales et locales applicables.

L'US EPA Nombre des déchets Non disponible.

Nom chimique	RCRA	RCRA - Base de liste	RCRA - Déchets série D.	RCRA - déchets de la série U
L'Arsenic 7440-38-2	–	Inclus dans les flux de déchets : F032, F034, F035, F039, K031, K060, K084, K101, K102, K161, K171, K172, K176	5.0 mg/L Niveau réglementaire	–
Poudre de plomb 7439-92-1	–	Inclus dans les flux de déchets : F035, F037, F038, F039, K002, K003, K005, K046, K048, K049, K051, K052, K061, K062, K069, K086, K100, K176	5.0 mg/L Niveau réglementaire	–

Californie Les codes des déchets dangereux Non disponible

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont énumérées à l'Etat de Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Californie Statut des déchets dangereux
Acide sulfurique 7664-93-9	Toxique Corrosif
Poudre de plomb 7439-92-1	Toxique

14. Informations relatives au transport

Remarque :

Ce produit n'est pas réglementé pour le transport intérieur par terre, par air ou par rail.

- En vertu de 49 CFR 171.8, des paquetages individuels qui contiennent du plomb métal (<100 micromètres) en dessous de la quantité à déclarer (RQ) ne sont pas réglementés.
- En vertu de 49 CFR 171.4, sauf lors du transport à bord d'un navire, les exigences de ce sous-chapitre spécifique aux polluants marins ne s'appliquent pas aux non-l'emballage en vrac transportés par des véhicules automobiles, les voitures ferroviaires et d'aéronefs.

DOT

Ces batteries ont été testés et respectent les non inversable critères énumérés dans le CFR49, 173.159 (D) (3) (i) et (ii). Les batteries non étanches sont exceptés de CFR 49, sous-chapitre C exigences, à condition que les critères suivants sont respectés :
 1.) Les batteries doivent être protégées contre les courts-circuits et solidement empaqueté.
 2.) Les batteries et leurs emballages extérieurs doivent être clairement et durablement marqués "NON INVERSABLE" ou "PILES SANS ÉCOULEMENT".

Onu/ID n°	UN2800
Nom d'expédition	Batteries, humide, non inversable
Classe de danger	8
La classe subsidiaire	8
Le Groupe d'emballage	III
Dispositions spéciales	159a

Tmd

Ces batteries ont été testés et respectent les critères non étanches. Les batteries non étanches sont exclus à condition que les critères suivants sont respectés :

- 1.) Les batteries doivent être protégées contre les courts-circuits et forfaits de manière sécurisée.
- 2.) Les batteries et leurs emballages extérieurs doivent être clairement et durablement marqués "NON INVERSABLE" ou "PILES SANS ÉCOULEMENT".

Onu/ID n°	UN2800
Nom d'expédition	Batteries, humide, Non-Spillable
Classe de danger	8
La classe subsidiaire	8
Le Groupe d'emballage	III
Dispositions spéciales	39

MEX

Pas réglementée

L'OACI (air)

Yuasa batteries VRLA ont été testés et respectent les non inversable critères énumérés à l'IATA l'instruction d'emballage 872 et la disposition particulière A67. Ces batteries sont exclus de tous les règlements de l'IATA à condition que les bornes de la batterie sont protégées contre les courts-circuits. Les mots "n'est pas restreinte, ainsi que par la disposition particulière A67" doit être inclus dans la description sur la lettre de transport aérien.

Onu/ID n°	UN2800
Nom d'expédition	Batteries, humide, Non-Spillable
Classe de danger	8
Classe de risque subsidiaire	8
Le Groupe d'emballage	III
Dispositions spéciales	A48, A67, A164, A183

L'IATA

Yuasa batteries VRLA ont été testés et respectent les non inversable critères énumérés à l'IATA l'instruction d'emballage 872 et la disposition particulière A67. Ces batteries sont exclus de tous les règlements de l'IATA à condition que les bornes de la batterie sont protégées contre les courts-circuits. Les mots "n'est pas restreinte, ainsi que par la disposition particulière A67" doit être inclus dans la description sur la lettre de transport aérien.

Onu/ID n°	UN2800
Nom d'expédition	Batteries, humide, Non-Spillable
Classe de danger	8
Classe de risque subsidiaire	8
Le Groupe d'emballage	III
Dispositions spéciales	A48, A67, A164, A183

L'IMDG

Ces batteries ont été testés et respectent les non inversable critères énumérés dans le Code IMDG Disposition spéciale 238,1 et .2; par conséquent, ils ne sont pas assujettis aux dispositions du Code IMDG à condition que les bornes de la batterie sont protégées contre les courts-circuits lorsqu'ils sont emballés pour le transport.

Onu/ID n°	UN2800
Nom d'expédition	Batteries, humide, Non-Spillable
Classe de danger	8
Classe de risque subsidiaire	8
Le Groupe d'emballage	III

Dispositions spéciales 29, 238
Polluant marin Aucune

Débarrasser

Non inversable batteries ne sont pas soumises aux prescriptions de l'ADR si, à une température de 55C, l'électrolyte ne coulera pas de rupture ou de fissure du cas et il n'y a pas de libre au liquide de s'écouler et si, comme emballés pour le transport, les bornes sont protégées contre les courts-circuits.

Onu/ID n° UN2800
Nom d'expédition Batteries, humide, Not-Spillable
Classe de danger 8
Code de classification C11
Dispositions spéciales 238, 295, 598

L'ADR

Non inversable batteries ne sont pas soumises aux prescriptions de l'ADR si, à une température de 55C, l'électrolyte ne coulera pas de rupture ou de fissure du cas et il n'y a pas de libre au liquide de s'écouler et si, comme emballés pour le transport, les bornes sont protégées contre les courts-circuits.

Onu/ID n° UN2800
Nom d'expédition Batteries, humide, Not-Spillable
Classe de danger 8
Code de classification C11
Dispositions spéciales 238, 295, 598

L'ADN

Pas réglementée

15. Informations réglementaires

Inventaires internationaux

La TSCA Ne pas se conformer
DSL/NDSL Ne pas se conformer
EINECS/ELINCS Ne pas se conformer
Les ENCS Ne pas se conformer
IECSC Ne pas se conformer
KECL Ne pas se conformer
PICCS Ne pas se conformer
AICS Ne pas se conformer

Légende :

TSCA - États-Unis Toxic Substances Control Act Section 8(b) Inventaire
DSL/NDSL - Liste intérieure des substances canadienne/Liste extérieure des substances canadienne
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées
Les ENCS - Japon Les substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Chine Inventaire des substances chimiques existantes
KECL - Korean existants et évalué les substances chimiques
PICCS - Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances
AICS (inventaire australien des substances chimiques)

Règlement fédéral américain**La LEP 313**

L'article 313 du titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient une substance chimique ou de produits chimiques qui sont soumis aux exigences de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, partie 372

Nom chimique	No CAS	Poids- %	La LEP 313 - Valeurs de seuil %
Arsenic - 7440-38-2	7440-38-2	0,003	0.1
Acide sulfurique - 7664-93-9	7664-93-9	10-30	1.0
Poudre de plomb - 7439-92-1	7439-92-1	63-78	0.1

Catégories de danger 311/312 de la**LEP**

Danger pour la santé aiguë	Aucune
Dangers chroniques pour la santé	Aucune
Risque d'incendie	Aucune
La libération soudaine de risque de pression	Aucune
Danger de réactif	Aucune

CWA (Clean Water Act)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont polluants réglementés en vertu de la Clean Water Act (40 CFR 122.42 122.21 et 40 CFR)

Nom chimique	CWA - quantités déclarables	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
L'Arsenic 7440-38-2	–	X	X	–
Acide sulfurique 7664-93-9	1000 lb	–	–	X
Poudre de plomb 7439-92-1	–	X	X	–

CERCLA

Ce matériau, comme fourni contient une ou plusieurs substances réglementées en tant que substance dangereuse en vertu de la Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Substances dangereuses Les QR	CERCLA/SARA RQ	Quantité à déclarer (RQ)
L'Arsenic 7440-38-2	1 lb	–	RQ 1 lb final RQ RQ 0,454 kg final RQ
Acide sulfurique 7664-93-9	1000 lb	1000 lb	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ
Poudre de plomb 7439-92-1	10 lb	–	RQ 10 lb final RQ RQ 4.54 kg final RQ

Règlement sur US State**California Proposition 65**

Ce produit contient la proposition suivante 65 produits chimiques

Nom chimique	California Proposition 65
Poudre de plomb - 7439-92-1	Cancérogène Affectation Female reproductive Male Reproductive

U.S. État Right-to-Know Règlements

Ce produit peut contenir des substances réglementées par état right-to-know Règlements

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	La Pennsylvanie
L'étain 7440-31-5	X	X	X
L'Arsenic 7440-38-2	X	X	X
Le Calcium 7440-70-2	X	X	X
Acide sulfurique 7664-93-9	X	X	X
Poudre de plomb 7439-92-1	X	X	X

U.S. Informations de l'étiquette de l'EPA

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non disponible.

16. Autres informations

Préparé par L'IES d'ingénieurs
Date d'émission 13-Feb-2014
Date de révision 22-Jan-2015
Note de révision
Non disponible.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées exactes. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou implicite concernant l'exactitude de ces données ou les résultats pouvant être obtenus par l'utilisation de celle-ci. Yuasa, Inc. n'assume aucune responsabilité pour un dommage à la Vendée ou des tierces personnes immédiatement causée par le matériel si les procédures de sécurité raisonnables ne sont pas respectés comme il est stipulé dans la feuille de données. En outre, Yuasa, Inc. n'assume aucune responsabilité pour un dommage à Vendée ou des tierces personnes immédiatement causée par une utilisation anormale du matériau, même si cela est raisonnable. Procédures de sécurité sont suivies. En outre, Vendée assume le risque lié à son utilisation du matériel.

Fin de la fiche de données de sécurité